



## À propos du Réseau national de l'autisme

Le Réseau national de l'autisme (le Réseau) est un organisme communautaire soutenu par le gouvernement du Canada.

Avec le Réseau, les personnes autistes et leurs familles peuvent aider la Stratégie pour l'autisme au Canada en donnant leur opinion au sujet des priorités.

Les personnes qui participent au Réseau national de l'autisme sont :

- les personnes autistes;
- les membres de la famille des personnes autistes;
- les gens qui offrent des services aux personnes autistes;
- les scientifiques qui étudient l'autisme;
- les gens ordinaires.

Pour en savoir plus sur la Stratégie pour l'autisme au Canada, allez sur le site Internet du gouvernement du Canada :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/maladies-et-affections/strategie-autisme-canada.html>

## Date limite pour inscrire sa candidature pour devenir membre du conseil d'administration

31 août 2025

### Le conseil d'administration, qu'est-ce que c'est?

Le conseil d'administration aide le Réseau national de l'autisme en le conseillant. Il ne s'occupe pas du travail ni des programmes.

Le conseil d'administration :

- pense à ce qui est le mieux pour le Réseau;
- travaille en équipe;

- donne son aide pour les décisions importantes;
- approuve les règles et les politiques;
- embauche le directeur général ou la directrice générale et l'aide dans son travail.

Les membres du conseil d'administration ne sont pas payés.

Si vous voulez partager votre expérience et vos idées, mais ne voulez pas participer au conseil d'administration, vous pouvez participer à un comité de priorité stratégique ou à un conseil consultatif permanent.

### **Responsabilités des membres du conseil d'administration**

Les membres du conseil d'administration doivent :

- agir avec honnêteté et bonne foi dans l'intérêt de l'organisation;
- prendre des décisions prudentes et réfléchies;
- éviter les conflits d'intérêts;
- assister et participer aux réunions;
- embaucher et aider le directeur général ou la directrice générale (DG);
- examiner les budgets et les rapports;
- surveiller le Réseau pour qu'il suive la loi et évite les risques;
- aider l'organisation à atteindre ses objectifs.

### **Engagement de temps**

Les membres du conseil d'administration doivent donner de 15 à 20 heures de leur temps tous les trois mois. Voici comment ce temps est utilisé :

- Lire les documents avant la réunion du conseil.
- Participer à la réunion du conseil.
- Communiquer ses commentaires après la réunion du conseil.

Il y a de 4 à 6 réunions du conseil d'administration chaque année.

### **Personnes recherchées pour le conseil d'administration**

Le conseil d'administration est composé de personnes de différents milieux.

Chaque membre du conseil d'administration doit :

- avoir 18 ans ou plus;

- être membre du Réseau.

On recherche des personnes qui :

- représentent la diversité de la communauté de l'autisme au Canada;
- sont d'accord avec la mission et les valeurs du Réseau;
- veulent donner bénévolement leur temps et leur expérience;
- comprennent le respect de la neurodiversité ou s'intéressent à l'apprendre.

Il n'est pas obligatoire d'avoir de l'expérience dans un autre conseil d'administration, mais c'est une expérience utile.

### **Élection du conseil d'administration**

Le conseil d'administration aura de 12 à 15 membres.

Les membres du Réseau voteront pour élire les membres du conseil d'administration chaque année, au mois d'octobre.

Date de l'élection cette année :

Mercredi 29 octobre 2025

à 16 h, heure des Rocheuses/18 h, heure de l'Est.

### **Représentation dans le conseil d'administration**

Le Réseau veut inclure :

- Au moins 1 personne de chaque région : Pacifique, Prairies, Centre, Atlantique, Nord.
- Au moins 51 % de personnes autistes (7 ou 8 personnes).
- Au moins 30 % de membres de la famille de personnes autistes (4 ou 5 personnes).
- Au moins 10 % de francophones (2 personnes).
- Au moins 10 % de personnes autochtones (2 personnes).
- Au moins 20 % de personnes noires ou de couleur (3 personnes).
- Au moins 15 % de personnes 2ELGBTQIA+ (2 personnes).
- Au moins 50 % de femmes (6 à 8 personnes).
- Au moins 30 % de personnes bilingues (anglais et français).

Les membres du conseil peuvent faire partie de plusieurs groupes.  
Par exemple, une personne peut être autiste, parent d'un enfant autiste et francophone.

### **Choix des candidatures**

1. Les noms des candidats et candidates sont enlevés, puis les candidatures sont examinées.
2. On prépare une liste plus courte de candidatures pour chaque région.
3. On prépare aussi une liste plus courte pour chaque groupe de représentation.
4. Les candidats et candidates reçoivent une réponse du Réseau au plus tard le 15 septembre 2025.
5. Ensuite, la liste finale et les détails du vote sont envoyés aux membres.

### **Pour en savoir plus**

Vous pouvez prendre rendez-vous pour un appel téléphonique ou vidéo de 30 minutes avec la secrétaire du conseil d'administration.

Demandez-le par courriel à l'adresse suivante : [secretary@nan-rna.ca](mailto:secretary@nan-rna.ca)

### **Comment poser sa candidature pour devenir membre du conseil d'administration**

Pour demander à vous présenter comme membre du conseil d'administration, vous devez être membre du Réseau national de l'autisme et remplir une déclaration d'intérêt. Être membre est gratuit.

Le formulaire d'inscription des membres et le formulaire de déclaration d'intérêt sont combinés en un seul document.

On vous demandera de l'information sur :

- qui vous êtes;
- votre expérience.

Vous pouvez demander l'aide d'une autre personne pour remplir les formulaires.

Pour vous inscrire en ligne, suivez ce lien :

<https://redcap.link/kfxofq9k>

### **Autres moyens de faire une demande**

Il n'est pas obligatoire de remplir les formulaires en ligne.

Écrivez-nous par courriel au [info@nan-rna.ca](mailto:info@nan-rna.ca) pour nous dire ce qui fonctionne pour vous.

Par exemple, vous pourriez :

- prendre rendez-vous pour une entrevue par téléphone ou par vidéo;
- remplir une version Word ou PDF des formulaires et les envoyer par courriel ou par la poste;
- envoyer un fichier vidéo, audio, PowerPoint ou autre;
- proposer une autre façon qui vous convient.

**Avez-vous besoin d'aide?**

Si vous avez des questions, écrivez-nous par courriel :

[info@nan-rna.ca](mailto:info@nan-rna.ca)

Il nous fera plaisir de vous aider.